

Brexit

Observatoire des investissements internationaux
liés au Brexit en Île-de-France



Paris est l'une des grandes gagnantes du Brexit. Elle fait maintenant jeu égal avec ses concurrentes mondiales. L'Institut Louis Bachelier et le Center for Financial Studies affilié à l'université Goethe de Francfort ont, sur la base du nouvel outil de mesure OFEX (Open Financial Ecosystem index), confirmé, en novembre 2023, la première place de la bourse de Paris au sein de l'Union européenne (et la 5ème à l'échelle mondiale, derrière New York, Chicago, Londres et Tokyo, mais devant Francfort et Zurich).

Pour la première fois en 2022, la région Île-de-France a pris la tête du classement des régions européennes pour l'accueil des investissements étrangers, devant le Grand Londres qui, avant le Brexit, dominait le classement des grandes métropoles.

Après le referendum du 23 juin 2016, le Brexit a eu officiellement lieu le 1er janvier 2021 après une longue période de transition. Les entreprises ont repris les transferts ou les créations d'emplois en Ile-de-France après la période du COVID.

Quatre ans après la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne, Paris est devenue la première place continentale post-Brexit en termes d'emplois. La capitalisation boursière de la place de Paris a dépassé celle de Londres en novembre 2022. L'écart entre Paris et Londres s'était même creusé au 1er semestre 2023 : l'indice CAC 40 augmentait de +14% sur cette période, tandis que l'indice Footsie britannique reculait de 1%. Depuis lors, la place financière de Paris est au coude à coude avec celle de Londres sur plusieurs indicateurs.

Depuis 2017, la place de Paris a attiré près de 6000 emplois bancaires et financiers et la majorité des grandes banques anglo-saxonnes ont choisi d'établir à Paris leurs activités de marché dans la zone euro. La première conséquence est un renforcement du statut d'exportateur net de services financiers de la France avec un excédent financier de près de 5 milliards d'euros en 2023, près du double de son niveau de 2019. Les banques américaines voient, depuis le Brexit, Paris comme un terrain de jeu propice pour leur activité de trading, de banque privée et de gestion de fortune. Morgan Stanley, Citi et Goldman Sachs poursuivent la centralisation de leurs forces de marché à Paris qui devient leur principale plateforme de gestion du risque sur la zone Euro

Pour autant, en 2024, le flux lié au Brexit n'est pas terminé. Les Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en juillet-août 2024 deviennent aussi un nouvel élément d'attrait et de dynamisme pour la région Île-de-France. La concentration de fonctions financières internationales à Paris ces dernières années est aussi en soi un aimant. Les mouvements de localisations ou de relocalisations d'équipes et d'entreprises vers Paris et l'Île-de-France se poursuivent, en particulier dans le secteur financier.

On observe une réelle diversification géographique avec plus de 31 pays qui ont choisi de s'implanter en Île-de-France en lien avec le Brexit. Ces projets proviennent majoritairement d'Amérique du Nord, d'Europe, du Moyen Orient, de l'Afrique

anglophone mais aussi du Royaume-Uni, d'Australie et du Japon. En 2023, « Paris devient la tête de pont de la First Abu Dhabi Bank sur le continent européen. C'est une réelle opportunité. Le renforcement des banques européennes à Paris a aussi contribué aux choix en faveur de la capitale française », commente Christophe Bourland, le dirigeant de la banque en France.

Les hedge funds internationaux, à l'instar de Centiva Capital et Chenavari, se sont intéressés à Paris pour son vivier de talents et par la nécessité d'une implantation locale pour le trading sur les marchés européens en conséquence du Brexit.

Au 31 décembre 2023, 235 projets ont été gagnés pour l'Île-de-France en lien avec le Brexit représentant 7 814 emplois ; les principaux secteurs concernés sont la finance (62% des projets et 77% des emplois) et des activités de services et conseil (11% des projets et 12% des emplois).

En 2023, 15 nouveaux projets d'investissements recensés représentent près de 700 nouveaux emplois confirmés provenant d'entreprises de 10 pays, en lien direct avec le Brexit. Plus de 70% des emplois concernent les services financiers qui confirment une dynamique importante notamment autour des banques. Cette année encore, une banque va construire une nouvelle salle de marché à Paris en vue de quasiment doubler ses effectifs pour atteindre 600 personnes à Paris d'ici deux ans. Une autre banque britannique va déménager dans le quartier de l'Etoile à Paris pour pouvoir embaucher 200 nouveaux traders ; ainsi Paris deviendra le premier site en Europe continentale pour cette banque. Ces banques se conforment à la politique de la BCE de concentrer les prises de risque en euro dans la zone euro.

Ce ressenti au niveau des banques se confirme avec des commentaires d'employés de grandes banques américaines « Commencer une carrière internationale dans la finance à Paris est désormais aussi prometteur que de le faire à New York, Londres, Hong Kong ou Singapour, observe un banquier, responsable des activités de marché pour l'Europe continentale. Ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. »

Espérant amplifier l'élan dont la France a bénéficié depuis la sortie du Royaume-Uni de l'UE, le gouvernement travaille à un projet de loi sur l'attractivité financière pour défendre les intérêts de la place parisienne dans une future Union européenne des marchés de capitaux.

Choose Paris Region continue de prospecter et d'accompagner des projets dans les domaines du digital et de la tech, du courtage, de la banque de financement et d'investissement, des fintechs, de l'asset management en lien avec ses partenaires, notamment Paris Europlace. Elle est en lien avec l'ensemble des comptes étrangers déjà implantés en France pour continuer d'aider ces entreprises à résoudre les problématiques auxquelles elles peuvent faire face et animer cet écosystème international de plus en plus développé à Paris et en Ile-de-France.



15
projets
d'investissements*



675
emplois
confirmés

*Projets d'implantation, d'investissement ou de relocalisation d'équipes d'entreprises étrangères en lien avec le Brexit depuis le référendum du 23 juin 2016, dont la décision pour l'Île-de-France est prise.

Principaux secteurs



Finance
(71% des emplois)



Conseil
(17% des emplois)



TIC
(7% des emplois)

Principaux pays d'origine



Etats-Unis
(67% des emplois)



Inde
(7% des emplois)



Émirats Arabes Unis
(7% des emplois)

Localisation des investissements



235
projets
d'investissements*



7 814
emplois
confirmés

*Projets d'implantation, d'investissement ou de relocalisation d'équipes d'entreprises étrangères en lien avec le Brexit depuis le référendum du 23 juin 2016, dont la décision pour l'Île-de-France est prise.

Principaux secteurs



Finance
(77% des emplois)



Conseil
(13% des emplois)



TIC
(3% des emplois)

Principaux pays d'origine



Etats-Unis
(53% des emplois)



Royaume-Uni
(24% des emplois)



Japon, Chine, Singapour
(7% des emplois)

Focus
Finance



5 997
emplois gagnés



3 788
perspectives d'emplois
dans la Banque

Perspectives d'emplois

Banque	3 788
Asset management	928
Fintech	406
Courtage	266
Assurances	217
Régulateur européen	150
Autres	127
Conseil financier	115

Le Brexit a apporté à l'Île-de-France 235 projets et 7 814 emplois

Des projets dans des secteurs très variés

Sur le total des 235 projets dont la décision est prise pour l'Île-de-France, les principaux secteurs concernés sont :

Répartition par secteurs des 235 projets dont la décision pour l'Île-de-France est prise

Secteurs	Projets	Emplois	Part des projets	Part des emplois
Services financiers	146	5 997	62%	77%
Autres activités de services	25	923	11%	12%
Services et Contenus Numériques	14	242	6%	3%
Santé et Biotechnologies	8	77	4%	1%
Industries créatives	7	65	3%	1%
Logiciels et prestations informatiques	7	136	3%	2%
Conseil, ingénierie et services opérationnels aux entreprises	6	110	3%	2%
Agro-alimentaire	3	84	1%	1%
Eco-activités et ville durable	3	11	1%	0%
Automobile et Mobilité	2	17	1%	0%
Constructeurs automobiles et équipementiers	2	17	1%	0%
Textile, textile industriel, habillement et accessoires	2	30	1%	0%
Transport, stockage	2	9	1%	0%
Commerce	2	35	1%	0%
BTP, matériaux de construction	1	5	0%	0%
Composants électroniques	1	15	0%	0%
Energie, recyclage, autres services concédés	1	4	0%	0%
Équipements électriques, électroniques, informatiques	1	12	0%	0%
Hôtellerie, Tourisme, Restauration	1	10	0%	0%
Verre, céramique, minéraux, bois, papier	1	10	0%	0%
Total général	235	7 814	100%	100%

- la finance (62% des projets et 77% des emplois) ;
- les autres activités de services et conseil (11% des projets et 12% des emplois) ;
- les services et contenus numériques (6% des projets et 3% des emplois).

Sur le total des 235 projets dont la décision est prise pour l'Île-de-France, les principaux pays concernés (maison-mère de l'entreprise qui relocalise une activité) sont :

- le Royaume-Uni (45% des projets et 24% des emplois) ;
- les États-Unis (25% des projets et 53% des emplois) ;
- le Japon, la Chine et Singapour (9% des projets et 7% des emplois à eux deux cumulés) ;
- la Suisse (4% des emplois).

Une dynamique particulièrement forte dans le secteur financier

En Île-de-France, 146 projets liés aux services financiers ont été décidés, entraînant la création de 5 997 emplois.

Secteurs financiers par spécialisation	Projets	Emplois	Part des projets	Part des emplois
Banque	46	3 788	32%	63%
Asset management	41	928	28%	15%
Fintech	22	406	15%	7%
Courtage	10	266	7%	4%
Assurances	9	217	6%	4%
Autres	9	127	6%	2%
Conseil financier	8	115	5%	2%
Régulateur européen	1	150	1%	3%
Total général	146	5 997	100%	100%

Ceci illustre la polyvalence de Paris capable d'accueillir des projets de fonctions variées. Paris devient la seule place financière globale en Europe, avec un spectre très large : métiers du trading, cabinets d'audit, juridiques et fiscaux, cabinets de fusion acquisitions, cabinets d'analyse financière, fintechs, sociétés de courtage, agences de notation, affacturage et recouvrement, cabinets d'analyse financière, fintechs, sociétés de courtage.

L'Île-de-France bénéficie d'atouts décisifs

Les atouts de Paris et de sa place financière le plus souvent mis en avant sont :

- Une masse critique de talents : L'Île-de-France est le plus grand bassin d'emplois de l'Union Européenne dans les services financiers
- La qualité reconnue mondialement des formations d'ingénieurs comme Polytechnique, des écoles de management français et des masters en finance (HEC, meilleur Master en management en 2023 dans le classement du Financial Times) et la capacité de formation importante et efficace dans des métiers directement ou indirectement impliqués dans la finance, comme la tech, les mathématiques, l'ingénierie
- La sophistication, la fluidité et la qualité du dialogue entretenu avec les régulateurs financiers, notamment l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- Un écosystème financier dense, caractérisé par le poids des grandes banques françaises dans les activités de marché ;
- Le régime fiscal des impatriés ;
- L'offre des écoles internationales en Île-de-France (120 programmes internationaux, 181 sections internationales dans 17 langues et 23 000 places en programmes internationaux ou binationaux).
- La qualité de vie qu'offre la région francilienne.

Tous ensemble, ces facteurs garantissent une attractivité durable. Grâce à ces atouts, la place de Paris a acquis l'influence d'une capitale financière de rang mondial.

Le droit du travail et la fiscalité perçus comme moins réhivitoires

Les réformes du droit du travail et de la fiscalité française ont été un facteur important :

- Le régime fiscal des impatriés : il vise à inciter salariés et dirigeants résidant à l'étranger à venir exercer leur activité professionnelle en France. Il prévoit diverses exonérations d'impôt sur le revenu pendant une durée pouvant aller jusqu'à 8 années suivant leur arrivée en France ;
- La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés à 25% - ramenant la France dans la moyenne européenne ;
- La flat tax à 30% pour l'imposition des revenus financiers : elle réduit ainsi considérablement l'impôt des investisseurs fortunés ;
- L'abolition de l'impôt sur la fortune sur les valeurs mobilières et placements financiers ;
- Le montant des dommages et intérêts, accordés par le juge en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse, est soumis à un à un plafond maximum au-delà duquel les juges ne peuvent pas aller ;
- La dispense d'affiliation et de paiement des cotisations vieillesse (l'opt-out des salariés impatriés) : Les salariés appelés de l'étranger à occuper un emploi en France sont affiliés au régime français de Sécurité sociale. Par dérogation, ils peuvent demander à ne pas être affiliés auprès des régimes obligatoires de Sécurité sociale français en matière d'assurance vieillesse de base et complémentaire et à bénéficier d'une exemption des cotisations afférentes à ces régimes.

Annexe : Méthodologie de l'observatoire Brexit de Choose Paris Region

Les typologies de projets retenus d'entreprises étrangères sont les suivantes :

- **Accompagné** : projet accompagné par l'agence Choose Paris Region ;
- **Décision prise** : la décision d'implantation, d'investissement ou de relocalisation est prise de manière ferme : le dirigeant a choisi l'Île-de-France, le projet a été réalisé ou est en cours de réalisation ;
- **Actif** : le projet est identifié mais sans décision ferme du dirigeant. Le projet est encore en concurrence avec d'autres sites ;
- **Perdu, abandonné ou fermé** : le projet a été abandonné par l'entreprise ou une autre région a été préférée à l'Île-de-France ou l'entreprise a cessé ses activités.

Dans ce communiqué, seuls les projets dont la décision a été prise sont présentés.

Voici les raisons principales souvent évoquées par les dirigeants dans les projets accompagnés et identifiés comme étant liés au Brexit :

- La perte du passeport européen dans les services financiers ;
- L'entreprise exprime une crainte concernant les procédures visa et la libre circulation de ses salariés ;
- L'un des dirigeants est d'origine française ;
- L'entreprise exprime une crainte concernant la hausse des droits de douane ;
- L'entreprise exprime des craintes concernant la logistique ;
- L'entreprise souhaite continuer à bénéficier des aides européennes.

Les chiffres de cette étude peuvent être minorés car le contexte du Brexit peut conduire à privilégier l'Île-de-France à Londres pour de nouvelles embauches sans faire nécessairement l'objet d'annonces dans la presse ; par ailleurs, le Brexit conduisant à une appréciation de l'attractivité de Paris par rapport à d'autres capitales et notamment Londres, certains projets peuvent choisir Paris dans le contexte post-Brexit alors qu'ils ne l'auraient pas fait auparavant, sans que pour autant nous n'ayons identifié dans cette étude que c'est un projet lié au Brexit.



chooseparisregion.org